

19<sup>e</sup> ANNÉE

Bureau

Passage

Lemonnier 12

15 Centimes le NUMÉRO

LIÈGE le 1 Décembre 1887

N<sup>o</sup> 478

Bureau

Passage

Lemonnier 12.

15 Centimes le NUMÉRO

# LE RASOIR

ALLEMAGNE

FONDERIE ROYALE  
DE CANONS.



A PROPOS DE LA QUESTION DES CANONS

« Puisqu'on continue malgré tout à faire venir nos canons de la Prusse, pourquoi diable ne supprime-t-on pas la baraque devant laquelle je monte la garde en m'embêtant à cent sous l'heure ! »

Rédacteur en chef :  
A. RIGOBERT.

Abonnements :  
Belgique, Un an, franco fr. 4-50.  
ranger, port en sus.

# LE RASOIR

Journal satirique paraissant tous les quinze jours.

Éditeur-Propriétaire :  
J. DAXHELET.  
Annonces & Réclames  
à forfait  
Un numéro : 15 cent.

TOUT CE QUI CONCERNE LE JOURNAL DOIT ÊTRE ADRESSÉ FRANCO AU BUREAU, PASSAGE LEMONNIER, 12, LIÈGE.

## Dépêches Télégraphiques. Service particulier du RASOIR.

Paris, 30 Novembre.

Les princes d'Orléans sont rentrés clandestinement en France. Ils sont allés hier se faire faire des réussites chez M<sup>me</sup> Limouzin.

Paris, 1<sup>er</sup> Décembre.

M. Wilson est enrhumé. On espère le conserver à la France moyennant trois kilos de jujube par jour. Son beau-père recule devant la dépense.

Florence, 1<sup>er</sup> Décembre.

Le prince Napoléon, étant résolu à partir prochainement pour Paris, absorbe depuis quelques jours du bismuth à fortes doses. L'héroïque Plonplon ne prendra cependant de résolution suprême que lorsqu'il se sentira suffisamment constipé.

Paris, 2 Décembre.

Vient de paraître chez tous les marchands de musique : *Le crampon*, valse brillante pour piano, dédiée à M. Grévy.

L'auteur de cette œuvre musicale est inconnu. M. Wilson fait d'actives recherches pour le découvrir, afin de le faire décorer.

Charenton, 3 Décembre.

La situation est très tendue. On estime généralement dans les cercles de caporaux que, puisque la France est dans le pétrin, M. Boulanger serait assez bien l'homme de la situation.

Pour extraits conformes :  
ZUTALORS.

## PRIVILÈGE D'UN AUTRE AGE.

Un des personnages les plus suaves de la législature, j'ai nommé l'apôtre Saint Woeste, s'est vu dans la nécessité de se fâcher tout rouge, en plein parlement, pendant la quinzaine qui vient de s'écouler.

Voici à quel propos :

Nos honorables discutaient certain projet de modifications à la loi communale (une illustre défrâchie dont la première dent remonte à 1836), et à cette occasion M. Buls, vivement appuyé par M. Bara, avait eu l'outrecuidance rare (sous un ministère clérical) de proposer un amendement tendant à débarrasser les communes de l'obligation d'intervenir dans les dépenses du culte.

On sait on ne sait pas (il y a des gens qui ignorent les meilleures blagues) que d'après l'article 131 de cette antique loi de 1836 les conseils municipaux sont tenus :

1<sup>o</sup> de subsidier les fabriques d'églises, en cas d'insuffisance des ressources de ces établissements ;

2<sup>o</sup> de payer une honnête indemnité de logement aux tonsurés paroissiaux, lorsque le logement ne leur est pas fourni en nature.

Pour les villes qui ont, comme Liège, l'ineffable bonheur d'être gratifiées de 19 paroisses, ces subsides et ces indemnités se chiffrent, comme bien l'on pense, par une somme des plus respectables.

La proposition de MM. Buls et Bara tendaient donc à enlever au clergé une part assez sensible des largesses injustifiables dont les pouvoirs publics se sont toujours montrés si prodigues envers la gent ecclésiastique, et dans ces conditions la grande colère du séraphique député d'Alost n'étonnera certainement personne.

Ce cher M. Woeste ne doit pas cependant s'abimer dans de trop douces illusions.

Fort heureusement pour la Belgique, la formidable majorité cléricale d'aujourd'hui n'est pas destinée à se maintenir éternellement; elle sombrera fatalement à la première tourmente et, d'ici à quelque temps peut-être, elle n'existera plus qu'à l'état de souvenir.

Or, pour l'honneur même de mes concitoyens, je me plais à croire que nos législateurs libéraux de l'avenir seront assez intelligents pour comprendre enfin qu'il n'y a pas plus de raison pour les communes de fournir le logement à l'œil aux curés et aux vicaires, qu'aux acrobates des deux sexes, aux joueurs d'accordéon et aux fabricants d'embouchures pour clarinettes.

Ces différentes catégories de citoyens ou citoyennes, dont la position sociale n'est guère cependant aussi lucrative, ont eu de tout temps l'excellente habitude de se loger à leurs frais, et je me demande en vain quelles raisons sérieuses un ministère libéral pourrait invoquer pour justifier le maintien, en faveur de nos ventripotents tonsurés, d'un privilège hospitalier absolument contraire aux usages économiques les plus répandus.

Aussi je ne doute pas que M. Bara redevenu ministre (ce qui ne peut manquer d'arriver un jour ou l'autre) s'empressera de mettre en application les louables principes qu'il professe en matière de logement des ministres du culte, principes qu'il a eu l'occasion de développer si brillamment ces jours derniers à la Chambre.

Ce serait d'ailleurs un excellent moyen pour lui de prouver que, contrairement à ce que d'aucuns prétendent, il n'a pas été uniquement inspiré dans cette circonstance par le désir de poser devant la galerie, et de faire oublier la faute énorme qu'il a commise en ne proposant pas, étant ministre, une réforme dont il semble si désireux, a présent qu'il siège sur les bancs de l'opposition.

A bon entendeur, salut!

A. RIGOBERT.

## LE TRUC D'ONÉSIPHORE.

En parcourant par hasard, dans les *Annales parlementaires*, les comptes-rendus des premiers jours de la session, j'ai lu avec plaisir, mais non sans stupefaction, l'exposé optimiste de M. le chef du cabinet concernant la situation financière de l'Etat.

M. Bernaert, tous les sacristains savent cela, est le plus grand des ministres des finances passés, présents et futurs.

Alors que ses prédécesseurs parvenaient à peine à nouer les deux bouts, l'illustre Onésiphore, lui, se trouve on ne peut mieux à l'aise à la tête de son important département.

Sous son administration chrétienne mais intelligente, les rentrées les plus véreuses s'effectuent comme par enchantement; les caisses de l'Etat regorgent littéralement d'or; le trésor laisse déborder des monceaux de banknotes, bref le grand ministre se verra forcé, un de ces quatre matins, d'aller noyer, dans les flots limpides de la Senne, l'excédant trop encombrant de l'encaisse publique.

Chose étrange! ce n'est pas la première fois que la situation financière se présente sous une face aussi brillante dans notre bienheureux pays.

Il suffirait même de se remémorer les exposés sur la situation financière rédigés autrefois par feu M. Malou et autres rusés apostoliques de l'espèce, pour être convaincu qu'un phénomène semblable s'est produit chaque fois que la Belgique a eu l'ineffable bonheur de voir les appartements ministériels de la rue de la Loi, occupés par des premiers sujets cléricaux.

Pour moi qui ne crois pas aux interventions célestes du Saint-Esprit et de la bienheureuse Vierge Marie, j'ai toujours supposé qu'il y avait un truc là-dessous.

Je vous avouerai au surplus que je me suis pendant longtemps creusé la tête pour chercher à découvrir le truc en question et que mes savantes méditations n'ont jamais abouti à rien.

Je me proposais même de jeter résolument ma langue aux chiens, lorsque, oh! prodige, la lecture du rapport de notre collègue échevinal sur la proposition de contracter un emprunt de 8 millions est venu subitement me dévoiler le ténébreux mystère, objet de ma perplexité.

Onésiphore avait un truc! et ce truc, je le connais aujourd'hui!

Il est, je dois l'avouer, d'une simplicité biblique. Il consiste tout bonnement en ceci :

On s'abstient de faire figurer en dépenses au budget et on conserve indéfiniment dans la caisse gouvernementale des sommes très importantes qui reviennent depuis longtemps aux grandes villes.

En d'autres termes et pour parler un langage plus distingué, on tire une carotte budgétaire d'une longueur démesurée.

Si vous croyez que je blague, lisez et méditez les phrases suivantes du rapport échevinal en question :

" Du reste, déclare notre collègue, l'Etat est fort en retard vis-à-vis de la ville quant à la liquidation des subsides qu'il lui doit. Rien n'a encore été payé pour les ouvrages de navigation terminés depuis dix ans à l'île-de-Commerce. Avec le Conservatoire et quelques autres affaires encore, il nous est dû plus d'un million. "

Voilà, bourgeois et manants, tout le mystère!

On ne paie pas les dettes contractées par l'Etat, puis l'on vient solennellement se vanter devant le Parlement d'une encaisse..... qui appartient à d'autres, et l'on passe incontinent aux yeux de la galerie cléricale comme le

plus grand financier des cinq parties du monde.

Ce n'est pas plus malin que cela et c'est, comme on voit, d'une application excessivement facile.

Malheureusement il est à craindre que les gens à l'esprit retors ne s'extasieront pas outre mesure devant cette façon un peu primitive de procéder.

En ce qui me concerne, je dois avouer que lorsqu'Onésiphore se flatte dans de telles conditions de l'excellence de sa gestion financière, cela me fait songer, malgré moi, à quelque réunion fantastique d'associés, dans laquelle le chef de la bande risquerait un petit speech de ce genre :

" Messieurs, les affaires de la Société continuent à marcher à merveille. Notre encaisse devient tellement volumineuse que nous serons bientôt obligés de vous demander de voter les fonds nécessaires à l'acquisition d'un second coffre-fort. "

" Il est bon d'ajouter que nous avons toujours eu pour principe de poursuivre à outrance ceux qui nous doivent et de ne rien payer de tout à ceux dont nous sommes les débiteurs. "

" Nul doute, Messieurs, que la sage et persévérante application de ces intelligents principes, ne nous permette de vous distribuer, pendant de nombreuses années encore, un dividende extraordinairement rémunérateur. "

Je voudrais bien voir, par exemple, la mine que tirerait le procureur du Roi du ressort, si un bouiment semblable lui tombait par impossible dans les mains.

L'homme de la magistrature debout trouverait sans aucun doute, dans l'espèce, matière à des poursuites correctionnelles et les administrateurs de ma société fantastique se verraient inévitablement dans l'obligation d'aller dépenser une partie de leur dividende à la pistole d'une prison cellulaire quelconque.

Eh! bien alors, me direz vous? Eh! bien alors.... je vous convie à proclamer avec moi que rien n'égale le génie financier du grand Onésiphore.

ZUTALORS.

## Au bord de la fosse

Le ridicule usage de prononcer l'oraison funèbre de tous les individus généralement quelconques qui viennent d'avoir le malheur de casser leur pipe, tend à se propager en Belgique avec une rapidité inquiétante.

Il n'est quasi plus aujourd'hui de panier-percé qui rend sa belle âme à son divin créateur, sans que quelques orateurs de rencontre ne se croient dans l'obligation de bredouiller une paire de discours au moins sur la caisse à cigares (grand-modèle) qui contient la dépouille mortelle du trépassé.

Autrefois les héros et les rois avaient seuls droit à leur oraison funèbre et c'était les Bossuet, les Massillon et les Fléchier qui prenaient la parole pour célébrer leurs vertus et rendre hommage à leur mémoire.

A présent tout le monde s'en mêle; le moindre des applicateurs de ventouses, le dernier des grattes-papier et le plus obscur des garçons-apothicaires, se jugeraient deshonorés s'ils étaient enterrés sans panegyriques.

Cette innocente manie prend même des proportions telles que, si l'on en



# MARMELADE



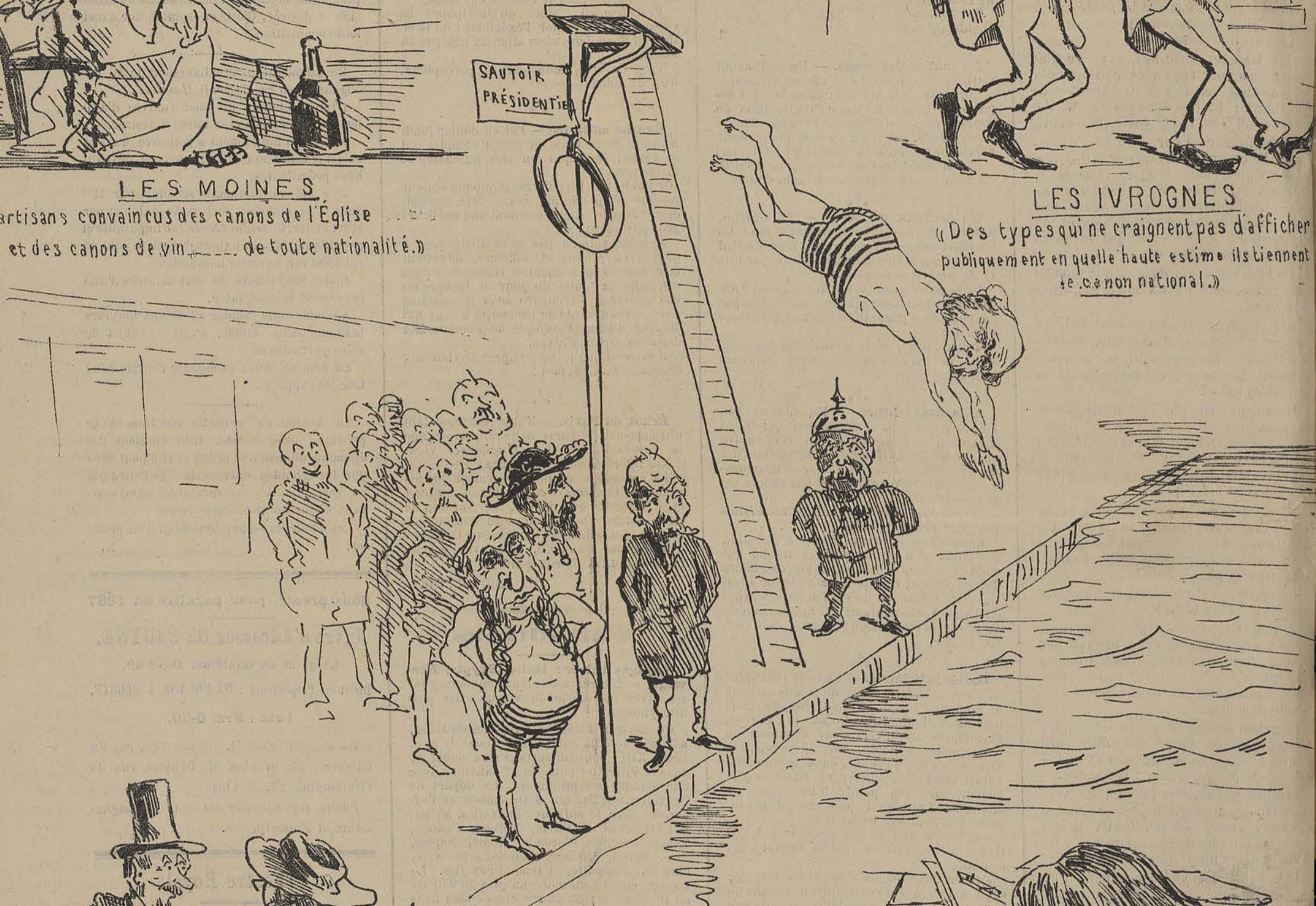
## LES MOINES

Partisans convaincus des canons de l'Église  
et des canons de vin... de toute nationalité.



## LES IVROGNES

« Des types qui ne craignent pas d'afficher  
publiquement en quelle haute estime ils tiennent  
le canon national. »



## MIEUX VAUT TARD QUE JAMAIS

Un plongeur forcé qui s'est fait trop  
longtemps attendre



## DIALOGUE

« Quelle est la profession qui conviendrait le mieux à M. Wilson ? »  
« Eh bien ? »  
« Celle de décorateur, parbleu ! »



## LE PIANISTE

Silhouette de pianiste moderne dans l'exercice de  
ses fonctions